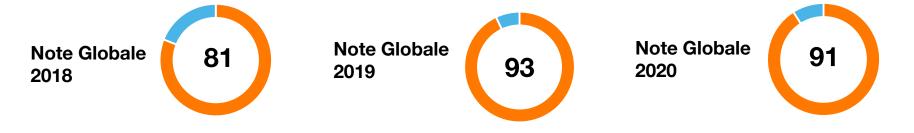
Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes chez FT Marine SAS – Focus sur les indicateurs

Pour l'année de référence 2020, la note obtenue est de 91/100 et a fait l'objet d'une note de service (n°165) ainsi que d'une publication sur le site internet de l'entreprise (https://marine.orange.com/fr/accueil/nos-valeurs/).



Résultats globaux de FT Marine SAS – 2018 à 2020



Les 5 critères de l'Index égalité

En dessous de 75 points, les entreprises pourront être punies d'une amende équivalente à 1% de leur masse salariale

Les congés maternités La totalité de la note est attribuée si l'entreprise accorde une augmentation à toutes les femmes revenant d'un congé maternité, si des augmentations sont intervenues durant la période de congés. Dans le cas ou aucun congé n'est intervenu, la note finale est calculée sur 85 puis remise sur 100.

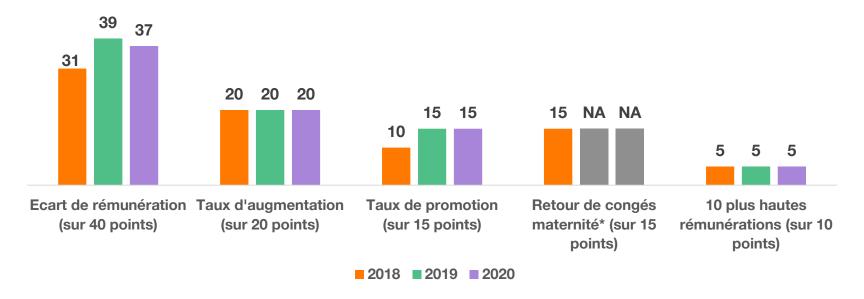
L'évaluation des promotions 15 points sont attribués aux entreprises qui, au cours de l'année, promeuvent autant de femmes que d'hommes proportionnellement au nombre de femmes présentes dans l'entreprise (à 2% près), et sans considération du niveau de la promotion.

Pourcentage d'hommes et de femmes qui ont perçu une augmentation dans l'année Pour obtenir l'intégralité des points, une entreprise devra accorder des augmentations individuelles à autant de femmes que d'hommes proportionnellement au nombre de femmes présentes dans l'entreprise (à 2% près), hors promotion et sans considération du montant de l'augmentation.

Rémunération moyenne entre les hommes et les femmes Pour obtenir 40 points, l'écart doit être égal à 0 (après application d'un seuil de pertinence de 5%).

Les 10 plus haut salaires 10 points sont accordés aux entreprises qui comptent au moins quatre femmes parmi ses dix plus hauts salaires.

Résultats de FT Marine SAS – Zoom sur les indicateurs



*Indicateur non avenu pour les années 2019 et 2020 : aucun retour de congés maternité n'est intervenu sur ces années, la note est calculée sur 85 puis remise sur 100.